

Procès-verbal

de l'Assemblée des délégué-e-s numérique 2025

Ordre du jour

0	Préambule	3
1	Approbation du procès-verbal de l'AD 2023	3
2	Élections de renouvellement global du conseil de fondation	4
	a) Réélection des représentant-e-s des employeuses et employeurs	4
	b) Réélection des représentant-e-s des employé-e-s	5
3	Réélection du président du conseil de fondation	6
4	Nouvelles élections de représentant-e-s des employeuses et employeurs et de représentant-e-s des employés-e-s au conseil de fondation	6
	a) Nouvelle élection de représentant-e-s des employeuses et employeurs	6
	b) Nouvelle élection de représentant-e-s des employés-e-s	7
5	Prise de connaissance du rapport annuel et des comptes annuels 2024	8
6	Prise de connaissance du rapport de révision	8

0 Préambule

En plus de traiter les points à l'ordre du jour – approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s 2023, informations sur le rapport annuel, les comptes annuels et le rapport de révision 2024 –, les délégué-e-s ont cette année procédé aux élections de renouvellement global du conseil de fondation. De nouvelles élections ont également été organisées à la suite de la démission de certains membres et d'une intervention de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations: un siège de représentant-e des employeurs/euses et trois sièges de re-présentant-e-s des employé-e-s étaient à pourvoir.

Les renseignements et documents de vote avaient été transmis au préalable en mai. L'invitation avait été adressée par courrier électronique aux affiliations – plus précisément à la personne de contact qui nous a été communiquée – pour transmission aux délégué-e-s (représentant-e-s des employeurs/euses et des employé-e-s). Une FAQ sur l'Assemblée des délégué-e-s numérique est par ailleurs disponible.

Les employeuses et employeurs affiliés avaient reçu en temps voulu par voie électronique les documents nécessaires aux élections de renouvellement global du conseil de fondation et aux élections complémentaires, à savoir:

- le courriel d'invitation mentionnant les points à l'ordre du jour de l'Assemblée, le code d'inscription et le mot de passe, transmis aux représentations des employeurs/euses et employé-e-s par l'intermédiaire des affiliations,
- les propositions du conseil de fondation en vue du renouvellement global de l'organe et
- les propositions du conseil de fondation en vue de l'élection complémentaire de quatre personnes pour représenter les employé-e-s et d'une personne pour représenter les employeurs/euses au sein de l'organe suprême, y c. le bulletin de vote indiquant le nombre de voix pondéré.

1 Approbation du procès-verbal de l'AD 2023

L'Assemblée des délégué-e-s ayant été annulée en 2024, l'adoption du procès-verbal 2023 avait été reportée à 2025. Le procès-verbal en attente d'approbation était disponible pour téléchargement depuis fin juin 2023 sur le site Internet de Previs Prévoyance.

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (un par affiliation et par représentant-e des employeurs/euses et représentant-e des employé-e-s)	1'235	1'235
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)	3'313	3'313
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis	109	109
Nombre de voix pondérées «pour»	472	428
Nombre de voix pondérées «contre»	0	0
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	12.9%

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des voix exprimées en ligne.

¹ Pondération appliquée conformément au chiffre 4.2³ du règlement d'organisation: attribution d'une voix pour dix personnes assurées, dans la limite de dix voix au maximum

2 Élections de renouvellement global du conseil de fondation

a) Réélection des représentant-e-s des employeuses et employeurs

Conformément au chiffre 4.4.1 du règlement d'organisation, il incombe à l'Assemblée des délégué-e-s de renouveler les membres du conseil de fondation tous les quatre ans. L'élection périodique de renouvellement global du conseil de fondation a eu lieu cette année.

Trois membres actuels se portaient à nouveau candidats pour représenter les employeuses et employeurs: Peter Flück, Martin Gafner et Reto Lindegger. Conformément aux directives de l'autorité de surveillance, Tanja Brunner et Urs Obrecht, actuellement représentant-e-s des employé-e-s, se présentaient cette fois pour représenter les employeurs/euses.

Conformément au chiffre 5.1.4, al. 6 du règlement d'organisation, à 70 ans révolus, les membres quittent le conseil de fondation lors de l'Assemblée des délégué-e-s suivante sans qu'il soit tenu compte de la durée du mandat. Le président actuel, né en 1957, peut donc occuper ses fonctions au sein du conseil de fondation jusqu'au 30 juin 2027 au plus tard.

Le conseil de fondation a proposé à l'Assemblée des délégué-e-s de réélire pour quatre ans les représentantes actuelles et représentants actuels des employeurs/euses cités ci-après, et de reconduire Peter Flück de deux ans dans l'exercice de sa fonction de président:

- **Peter Flück**, président du conseil d'administration de Brienz Rothorn Bahn AG et entrepreneur
- **Martin Gafner**, président du conseil d'administration de Siloah AG
- **Reto Lindegger**, membre du conseil de fondation de l'Association des Communes Suisses
- **Tanja Brunner**, directrice de l'administration communale de Gessenay (Saanen) (nouvelle représentante des employeurs/euses, ancienne représentante des employé-e-s)
- **Urs Obrecht**, responsable Personnel au sein de Heime dahlia (nouveau représentant des employeurs/euses, ancien représentant des employé-e-s)

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (5 par affiliation et par représentant-e des employeurs/euses)	1'235	
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)	3'313	
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis	109	
Réélection de Peter Flück		
Nombre de voix pondérées «pour»	435	
Nombre de voix pondérées «contre»	37	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	
Réélection de Martin Gafner		
Nombre de voix pondérées «pour»	468	
Nombre de voix pondérées «contre»	4	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	

Réélection de Reto Lindegger		
Nombre de voix pondérées «pour»	468	
Nombre de voix pondérées «contre»	4	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	
Réélection de Tanja Brunner		
Nombre de voix pondérées «pour»	451	
Nombre de voix pondérées «contre»	21	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	
Réélection d'Urs Obrecht		
Nombre de voix pondérées «pour»	451	
Nombre de voix pondérées «contre»	21	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	

Peter Flück, Martin Gafner, Reto Lindegger, Tanja Brunner et Urs Obrecht continueront donc à représenter les employeuses et employeurs.

b) Réélection des représentant-e-s des employé-e-s

Conformément au chiffre 4.4.1 du règlement d'organisation, il incombe à l'Assemblée des délégué-e-s de renouveler les membres du conseil de fondation tous les quatre ans. L'élection périodique de renouvellement global du conseil de fondation a eu lieu cette année.

Deux membres actuelles se portaient à nouveau candidates pour représenter les employé-e-s: Irene Haldimann et Karin Thomet. Les quatre sièges restants ont quant à eux fait l'objet d'une nouvelle élection (voir point 4 b) de l'ordre du jour.

Le conseil de fondation a proposé à l'Assemblée des délégué-e-s de réélire pour quatre ans les représentantes actuelles des employé-e-s:

- **Irene Haldimann**, responsable Finances et Ressources humaines pour la paroisse de Muri-Gümligen
- **Karin Thomet**, gestionnaire de portefeuille à la Caisse de compensation patrons bernois

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (2 par affiliation et par représentant-e-s des employé-e-s)		1'235
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)		3'313
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis		109
Réélection d'Irene Haldimann		
Nombre de voix pondérées «pour»		423
Nombre de voix pondérées «contre»		5
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%

Réélection de Karin Thomet		
Nombre de voix pondérées «pour»		423
Nombre de voix pondérées «contre»		5
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%

Irene Haldimann et Karin Thomet continueront donc à représenter les employées et employés.

3 Réélection du président du conseil de fondation

La réélection du président obéit aux mêmes règles que celle des membres du conseil de fondation. Il a été proposé aux représentant-e-s des employeurs/euses des employé-e-s de reconduire l'actuel président du conseil de fondation (représentant des employeuses et employeurs).

Conformément au chiffre 5.1.4, al. 6 du règlement d'organisation, à 70 ans révolus, les membres quittent le conseil de fondation lors de l'Assemblée des délégué-e-s suivante sans qu'il soit tenu compte de la durée du mandat. Le président actuel, né en 1957, peut donc occuper ses fonctions au sein du conseil de fondation jusqu'au 30 juin 2027 au plus tard.

Le conseil de fondation a proposé à l'Assemblée des délégué-e-s de renouveler pour deux ans le mandat actuel de Peter Flück de président du conseil de fondation:

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (un par affiliation et par représentant-e des employeurs/euses et représentant-e des employé-e-s)	1'235	1'235
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)	3'313	3'313
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis	109	109
Nombre de voix pondérées «pour»	435	411
Nombre de voix pondérées «contre»	37	17
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	12.9%

Peter Flück est donc réélu à la présidence du conseil de fondation.

4 Nouvelles élections de représentant-e-s des employeuses et employeurs et de représentant-e-s des employé-e-s au conseil de fondation

a) Nouvelle élection de représentant-e-s des employeuses et employeurs

Alfred Amrein et Matthias Bütikofer quitteront leurs fonctions le 30 juin 2025 en raison de choix de carrière personnels. Susanne Graf quitte son employeuse actuelle et abandonnera également son poste au sein du conseil de fondation. À la suite de ces changements (voir point 2 a) de l'ordre du jour), un siège de représentant-e des employeuses et employeurs est à pourvoir. La nouvelle membre ou le nouveau membre prendra ses fonctions au sein du conseil de fondation au 1^{er} juillet 2025.

Le conseil de fondation a proposé à l'Assemblée des délégué-e-s d'élire pour quatre ans le candidat suivant en qualité de représentant des employeurs/euses:

- **Urs Kappeler**, directeur de la fondation Visoparents

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (un par affiliation et par représentant-e des employeurs/euses)	1'235	
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)	3'313	
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis	109	
Nombre de voix pondérées «pour»	458	
Nombre de voix pondérées «contre»	14	
Taux de participation (voix pondérées)	14.2%	

Urs Kappeler a été élu pour représenter les employeuses et employeurs.

b) Nouvelle élection de représentant-e-s des employés-e-s

Conformément aux directives de l'ABSPPF, deux membres du conseil de fondation quitteront leurs fonctions le 30 juin 2025 et deux membres ont présentés leur candidature pour représenter les employeuses et employeurs.

Il y aura donc besoin de quatre personnes de plus pour représenter les employé-e-s. Les nouvelles et nouveaux membres prendront leurs fonctions au sein du conseil de fondation au 1^{er} juillet 2025.

Le conseil de fondation a proposé à l'Assemblée des délégué-e-s d'élire pour quatre ans les candidates et candidats suivants en qualité de représentant-e-s des employé-e-s:

- **Christina Bühler-Keller**, responsable du contrôle des habitants, du service de contrôle des caisses maladie et de l'AVS, et du service de pompes funèbres de la commune de Bottighofen
- **Monika Sauter**, responsable administrative de la région sociale Mittlerer und unterer Leberberg
- **Rolf Seiler**, responsable Comptabilité de la Fondation Diaconis
- **Michael Wyss**, responsable mandats fiduciaires et réviseur en chef chez ROD Treuhand AG

Répartition des voix	Représentant-e-s des employeurs/euses	Représentant-e-s des employé-e-s
Nombre de bulletins de vote numériques distribués (4 par affiliation et par représentant-e-s des employé-e-s)		1'235
Nombre de voix pondérées susceptibles d'être exprimées (en fonction de la taille de l'affiliation ¹)		3'313
Nombre de bulletins de vote numériques recueillis		109
Élection de Christina Bühler-Keller		
Nombre de voix pondérées «pour»		413
Nombre de voix pondérées «contre»		15
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%

Élection de Monika Sauter		
Nombre de voix pondérées «pour»		395
Nombre de voix pondérées «contre»		33
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%
Élection de Rolf Seiler		
Nombre de voix pondérées «pour»		403
Nombre de voix pondérées «contre»		25
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%
Élection de Michael Wyss		
Nombre de voix pondérées «pour»		414
Nombre de voix pondérées «contre»		14
Taux de participation (voix pondérées)		12.9%

Christina Bühler-Keller, Monika Sauter, Rolf Seiler et Michael Wyss ont été élus pour représenter les employées et employés.

5 Prise de connaissance du rapport annuel et des comptes annuels 2024

Le rapport annuel de l'exercice 2024 a été publié sur le site Internet de Previs Prévoyance le 2 avril 2025. Comme les années précédentes, le rapport n'est consultable qu'en ligne, mais peut être téléchargé en version PDF depuis le site Internet ([lien](#) vers le rapport annuel 2024).

6 Prise de connaissance du rapport de révision

Le rapport de l'organe de révision T + R SA est intégré au rapport annuel et donc porté à la connaissance de l'Assemblée des délégué-e-s.

Leur publication sur le site Internet atteste que le rapport de gestion et le rapport de révision ont bien été pris en compte.

Peter Flück

Président du conseil de fondation

Stefan Muri

Secrétaire du conseil de fondation